



La lettre de votre Administrateur EDF

Lettre n° 63

21 janvier 2018

ÉDITO

L'année 2018 commence sous tension pour le Groupe EDF. En interne, l'entreprise doit faire face à une situation financière très difficile. L'équilibre est périlleux avec de nombreux investissements contraints malgré des revenus en baisse liés à l'accélération de la perte de clients et une production impactée par les arrêts pour travaux. À l'externe, l'entreprise doit gérer la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim pour se conformer à la loi, défendre sa vision stratégique dans le débat de la PPE mais aussi préserver son modèle intégré face aux attaques politiques.

Pour relever tous ces défis, l'ensemble du personnel est mobilisé afin de mener à bien les projets industriels d'envergure, gagner en productivité et en performance. Il est important que ces efforts soient reconnus et valorisés. C'est en écoutant et en associant les salariés aux décisions structurantes que la transformation du Groupe sera comprise et mobilisatrice des énergies de chacun.

Puissions-nous tous en 2018 déborder d'énergies positives et durables !

L'État français doit arrêter de nourrir les incertitudes !

Alors que le Groupe EDF est dans une situation financière très tendue, il a besoin de visibilité pour allouer au mieux ses ressources.

Le plan stratégique Cap 2030 fixe de grandes orientations et a été approuvé par l'État, actionnaire majoritaire.

Sur la filière nucléaire, le Conseil d'administration a validé l'investissement d'HPC, l'offre de rachat d'AREVA NP (Framatome), le principe du grand carénage, le principe de prolongation du parc 900MW à 50 ans...

Pour assurer la trajectoire financière et renforcer les fonds propres de l'entreprise, il a également acté l'augmentation de capital de 4 milliards d'euros (dont 3 souscrits par l'État), proposé la prise de dividendes en actions (au total 4 milliards que l'État aura pris en actions et donc laissés en cash dans les comptes d'EDF).

L'État a par ailleurs remis 4,5 milliards dans l'opération de recapitalisation du Groupe AREVA.

Ainsi l'État français a clairement investi

dans l'avenir de la filière nucléaire française pour plus de 11 milliards d'euros.

Quelle est alors la logique de brandir des fermetures de sites ? A cet égard, la fermeture de Fessenheim est une erreur !

Comment comprendre le silence assourdissant du premier actionnaire lorsqu'EDF est contrainte d'arrêter en urgence 4 réacteurs à Tricastin avant l'hiver alors qu'aucune urgence ne l'imposait ? La prise en compte des travaux de la digue pouvait se préparer et se programmer au moment le plus opportun pour l'entreprise. Si l'ASN a un rôle primordial dans la garantie de sûreté du parc, les décisions qui ne comportent aucune urgence immédiate doivent tenir compte des contraintes technico-économiques pour ne pas fragiliser davantage l'entreprise et la filière nucléaire en colportant des messages anxigènes. Cette décision arbitraire va coûter environ 200 millions de plus à l'entreprise, augmentant encore la pression sur les salariés qui en subissent directement les conséquences.



Christian TAXIL

taxil.ca@gmail.com

+336 64 78 24 38

« Dans une période d'incertitudes maximales, il faut cesser de fragiliser encore et encore EDF ! »

Après les annonces du Gouvernement considérant que l'objectif de ramener la part du nucléaire à 50 % en 2025 était inatteignable, nous aurions pu penser que le pragmatisme allait enfin l'emporter afin d'éclairer l'avenir et lever les incertitudes.

Ce fut de courte durée. Au contraire, pour amplifier l'incertitude, le Gouvernement lance les banques-conseils pour étudier la désintégration d'EDF au moment où le Groupe s'engage résolument dans les énergies renouvelables avec notamment le plan solaire annoncé par le Jean-Bernard LEVY !

Nous sommes loin de l'État stratège qui

pourtant dispose d'un groupe français capable de répondre aux enjeux climatiques et aux engagements de la France dans la lutte contre le réchauffement climatique. Devrions-nous constater la faillite de la pensée d'un État privilégiant toujours l'idéologie court-termiste et empilant les décisions contradictoires sur le dos des Français qui en paient les conséquences et celui des salariés d'EDF pressurisés pour économiser le moindre euro tandis que des milliards partent en fumées ? Ou bien la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) en 2018 sera-t-elle l'occasion de lever les incertitudes ?

EDF en voie de désintégration ?

EON, RWE... et bientôt EDF ? Quelle mouche a donc piqué le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire évoquant le changement de gouvernance d'EDF ? Le message a été bien entendu par la banque UBS qui a publié une note le 21 novembre 2017 sur les conséquences d'une scission d'EDF.

Il s'agit de découper EDF en deux : d'un côté la production nucléaire et thermique, et de l'autre la distribution, la fourniture, les services énergétiques et les ENR.

Pour justifier l'opération, les analystes avancent la possibilité, en isolant le parc, d'obtenir un financement régulé pour le grand carénage... Cela signifierait alors que la totalité de la production nucléaire serait disponible à l'ensemble des acteurs, autrement dit, un super ARENH (Accès régulé à l'énergie nucléaire historique) sur la totalité du produc-tible. Mais quel avantage pour le fournisseur EDF à moyen-long terme ?

Il est certain qu'actuellement les seuls moyens de production rentables à construire sont ceux qui sont subventionnés ou bénéficient de mécanismes de rachat ou de compensations : en France cela ne concerne que les énergies renouvelables. Cependant, il est grand temps d'élaborer d'autres systèmes pour financer les énergies décarbonées et pas seulement les énergies renouvelables, intermittentes, qui nécessitent d'autres sources d'énergies lors de manque de vent ou de soleil... Actuellement, la solution d'importer de l'électricité d'Outre-Rhin, produite à partir de lignite, fait augmenter l'empreinte carbone française !

Puisqu'on est capable de certifier l'origine de

la production d'électricité, il serait temps d'instaurer une taxe carbone à la hauteur des défis du changement climatique. L'électricité importée serait ainsi plus chère et la production française massivement décarbonée gagnerait en compétitivité.

Mais cette volonté de désintégrer EDF ne masque-t-elle pas d'autres raisons, moins avouables ?

Pour le politicien qui n'a pas réussi à fermer quand il le voulait la centrale de Fessenheim, isoler la production nucléaire historique dans une société nationalisée lui permettrait de faire ce qu'il veut du parc. Si, demain, le Gouvernement décide de fermer 17 tranches, il n'aura ni à se justifier auprès d'actionnaires minoritaires ni à veiller à l'intérêt social de l'entreprise ! Il aura spolié les Français des milliards qui ont financé le parc, et surtout il n'aura plus de réel contre-pouvoir. Rappelons-nous Superphénix...

Pour le banquier d'affaires attiré par l'appât du gain à court terme, c'est l'occasion d'empocher de conséquentes plus-values en peu de temps. Ensuite, lorsque l'entreprise aura craché ses derniers résultats, il ne sera plus là.

EDF vaut mieux que ça ! L'entreprise intégrée permet une solidarité pour dépasser les difficultés conjoncturelles et de court terme d'une filière. Elle garantit que les missions de sûreté d'approvisionnement, de continuité de fourniture soient toujours une réalité en France, au meilleur coût pour les consommateurs.

Dans une période d'incertitudes maximales, il faut cesser de fragiliser encore et encore EDF !

Le Gouvernement devrait plutôt investir son temps et ses ressources dans l'élaboration d'une politique de long terme, qui lève les incertitudes néfastes au business tant pour EDF que pour l'ensemble des industriels français. Tous les acteurs économiques réclament de la visibilité et de la stabilité ! C'est malheureusement l'inverse.

Découper EDF en deux... et si ce n'était qu'une étape ? La Distribution, qui est régulée et bénéficie d'une autonomie de gestion, pèserait désormais près de la moitié du nouvel ensemble.

Les marges de manoeuvre d'EDF sont faibles : la situation serait ingérable. Ainsi l'étape suivante consisterait à séparer le régulé et le dérégulé...

Allons plus loin, le Distributeur national, désormais isolé... deviendrait ainsi la proie facile de la régionalisation galopante.

Nous parlons bien de la désintégration du Groupe EDF qui aurait des conséquences néfastes sur les salariés et fragiliserait l'ensemble du système électrique français. C'est inacceptable !

Acquisition de la société (New AREVA NP) Framatome

Depuis l'offre non engageante d'EDF en 2015, les négociations se sont poursuivies pour aboutir à la finalisation de l'acquisition, confirmée lors de la séance du Conseil d'administration du 14 décembre 2017, et mise en oeuvre au 1er janvier 2018. La société a pris le nom de Framatome le 4 janvier 2018.

La société Framatome regroupe les trois activités industrielles : conception et fourniture de réacteurs nucléaires et d'équipements, assemblages combustibles et services à la base installée. Cette société n'a pas repris le contrat de l'EPR finlandais OL3, ni certains contrats relatifs aux pièces forgées au Creusot qui restent au sein de la société AREVA SA détenue à 100 % par l'État. Après l'avis de l'ASN sur la cuve de Flamanville 3, la transaction a prévu des dispositions spécifiques permettant l'indemnisation d'EDF en fonction des conséquences des anomalies de fabrication détectées suite à l'audit de l'ensemble des pièces du Creusot.

Une décision d'EDF sensée et pragmatique.

EDF était le principal client d'AREVA NP en France, fournissant une grande partie du combustible, assurant des services de maintenance et d'exploitation, délivrant les pièces nécessaires à la fabrication des réacteurs EPR de Flamanville, Hinkley Point... C'était donc un fournisseur essentiel à la réalisation de l'activité nucléaire du Groupe et de sa stratégie future avec la mise en oeuvre du grand carénage et la définition du nouveau modèle d'EPR.

EDF a lancé des investissements massifs pour prolonger le parc actuel (grand carénage) et a également signé les contrats pour la construction d'HPC en Angleterre. Dans l'intérêt d'EDF, qui doit désormais réussir à



tenir ses engagements de coûts, de délai et de qualité, le fournisseur AREVA NP devait, lui, être en mesure de continuer ses activités. L'offre d'acquisition d'EDF s'est intégrée dans la problématique de recapitalisation du Groupe AREVA. Elle permettait à EDF d'acquiescer le contrôle d'une filiale oeuvrant sur l'ingénierie de la chaudière nucléaire ou les services à la base installée, donc dans le coeur d'activité de la production nucléaire du Groupe EDF, tant pour le parc actuel que pour les projets en cours.

La situation d'AREVA n'est-elle pas un risque majeur pour EDF ?

EDF n'a pas fait une offre sur l'ensemble de la société AREVA. La société AREVA a été réorganisée en trois sociétés distinctes : New AREVA (cycle du combustible nucléaire y compris mines), NEW AREVA NP évoquée précédemment et AREVA SA qui continue à porter les passifs contractuels risqués (notamment OL3) ou les passifs bancaires. Ainsi EDF ne reprend pas ces risques et a obtenu des garanties concernant des dossiers à risques auprès d'AREVA SA. L'État, suite au feu vert de la Commission européenne, a procédé à la recapitalisation d'AREVA SA (2 milliards d'euros) et de New AREVA (3 milliards d'euros, dont 500 millions provenant d'investisseurs japonais MHI et JNFL).

« Un fournisseur essentiel à la réalisation de l'activité nucléaire du Groupe et de sa stratégie »

« N'hésitez pas à prendre contact avec moi pour me faire part de votre expérience, évoquer les sujets de stratégie qui vous préoccupent. »

Le prix offert n'est-il pas trop élevé ?

Face à toutes les difficultés d'AREVA NP, on peut s'interroger sur le fait que le prix proposé à l'achat soit toujours le même depuis mi 2015. Certes, les problèmes rencontrés par les usines posent la question du business plan et les conséquences sur le parc en France entraînent une baisse de l'activité base installée. Cependant, par rapport à la situation de mi 2015, AREVA NP a commencé à bénéficier du plan de performance mis en place, des premiers effets des restructurations, de nouveaux investissements et de la mise en oeuvre des nouveaux processus

qualité pour la fabrication.

L'évaluation de l'entreprise s'est inscrite dans une fourchette de prix cohérente. Le fait de ne rien faire aurait coûté très cher à EDF. Il faut se rappeler que les arrêts de tranche faisant suite aux demandes de contrôle de l'autorité de sûreté lui ont coûté près de 1 milliard d'euros !

Il était donc plus pertinent de s'assurer du contrôle effectif de cette filiale essentielle pour la sécurisation des activités coeur de métier d'EDF dans l'exploitation de son parc et la réalisation du grand carénage.

EDVANCE

Le Conseil d'Administration a approuvé la création d'EDVANCE en mai 2017, une nouvelle filiale d'EDF en charge des projets de construction et de réalisation d'îlots nucléaires et de contrôle commande des nouveaux réacteurs en construction. Détenue à 80 % par EDF et 20 % par AREVA NP, elle a permis d'enclencher le rapprochement des ingénieries des deux entreprises sans attendre l'issue de l'offre d'acquisition.

Il est nécessaire de relever le défi d'une intégration rapide et réussie tant sur les plans RH que sur ceux de la coopération et des interfaces avec les équipes métiers.

Finances sous haute tension

L'actualisation des objectifs 2018 communiqués le 13 novembre 2017 a entraîné une baisse de la perspective crédit d'EDF « à négative » chez Standard and Poor's.

En effet, EDF a communiqué sur une augmentation de son ratio d'endettement EFN/EBITDA de 2,5 à 2,7, ainsi que sur une moindre certitude d'atteindre un cash-flow positif en 2018.

L'agence de notation craint pour sa part que le cash-flow soit négatif au-delà de 2018 compte tenu du mur d'investissements d'EDF et de l'érosion de ses recettes. EDF devrait donc continuer à s'endetter alors que

le niveau actuel est déjà élevé (37,4 milliards de dettes nettes au 31/12/2016 sans compter les 10 milliards de dettes hybrides qui vont arriver à échéance à partir de 2020).

Malgré l'augmentation de capital, le plan de cessions, le plan de performance et les efforts importants consentis par les salariés, la trajectoire moyen terme reste floue.

C'est l'incertitude qui est amplifiée par des politiques publiques folles au niveau européen ou français qui plongent l'entreprise dans cet état. Pourtant le Président de la République défend de la visibilité pour les entreprises : qu'il le fasse !

A Votre Ecoute

Le Conseil d'administration d'EDF définit et veille à la mise en œuvre des grandes orientations dans les domaines stratégique, économique et industriel. Il vote le budget, le plan moyen terme, le plan stratégique, le contrat de service public, propose les dirigeants et fixe leur rémunération, autorise les opérations de croissance externe et supervise le processus d'audit et de contrôle interne.

Le Conseil d'administration est donc le lieu privilégié pour promouvoir le projet industriel et social auquel vous aspirez. En tant qu'administrateur salarié, je défends un modèle économique qui ne soit pas limité aux seuls critères financiers. J'ai à coeur de porter votre voix au plus haut niveau du Groupe EDF et de défendre sa pérennité sur le long terme.

N'hésitez donc pas à prendre contact avec moi pour me faire part de votre expérience, évoquer les sujets de stratégie qui vous préoccupent.

Je suis à votre disposition.

Le mirage des tenants de la fin rapide du nucléaire ou promoteurs du modèle allemand...

Afin d'éviter dès 2050 des conséquences graves et irréversibles pour les populations de notre planète, les impératifs de lutte contre le réchauffement climatique devraient pousser tous les décideurs au pragmatisme et aux solutions les plus efficaces aux moindres coûts.

Concernant les besoins en énergie, la décarbonation devrait entraîner la fin de l'usage des

hydrocarbures le plus vite possible notamment dans les transports et l'arrêt des tranches charbons pour la production de l'électricité. C'est sans compter avec notre voisin allemand qui continue de polluer massivement avec son parc charbon alors qu'il bénéficie d'une image écologique qu'envient nos politiques...

Quelques chiffres... pour casser les idées reçues

		France	Allemagne
Objectif de réduire de 40 % l'émission des gaz à effet de serre par rapport à 1990 en 2020		Sur la trajectoire	Non, en retrait de 3 à 5 points
Tonnes d'équivalent CO ₂ par habitant, 2015		7,14	11,41
Secteur électricité, gaz, vapeur et air conditionné, 2014	Tonnes de CO ₂	22 895 796	345 187 403
	Tonnes de méthane	20 965	149 656
	Tonnes de protoxyde d'azote	589	9 714
Part de la production électrique issue de sources décarbonées en 2016		91,4 %	46,4 %
Prix moyen de l'électricité pour les ménages en 2016 (\$/MWh)		182,75	329,71

Un scénario 100 % renouvelables, qui garantisse les fondamentaux du système électrique (tenue de tension et fréquence) et permette de ne pas avoir d'interruption de fourniture, sera peut-être possible à un coût acceptable dans le futur, à condition que des innovations de rupture interviennent notamment pour le stockage massif dans la durée. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et rien ne laisse entrevoir de solution à court ou moyen terme.

Dès lors, avec une cible de décarbonation rapide pour lutter contre le réchauffement climatique à 2050, il faut casser les idéologies : la transition énergétique doit s'appuyer sur un mix décarboné où énergies renouvelables et nucléaire ont une vraie complémentarité et, surtout, présentent une solution acceptable économiquement.

En attendant, le consommateur paie sans le savoir... et cela pèse sur EDF.

« Les impératifs de lutte contre le réchauffement climatique devraient pousser tous les décideurs au pragmatisme et aux solutions les plus efficaces aux moindres coûts. »



En France, en 2015, 71 % des quatre milliards de la Contribution au Service Public d'Electricité (taxe CSPE) correspondent au surcoût lié à l'obligation d'achat des nouvelles énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse, géothermie...) ou de récupération (cogénération, incinération de déchets).

Ce montant de quatre milliards d'euros par an en 2015 sera de dix milliards par an en 2020 !

Le montant unitaire de la CSPE ne cesse d'augmenter et les consommateurs paient davantage chaque année. Au 1er janvier 2017, le montant unitaire de la CSPE était de 22,5 € par MWh consommé contre 4,5 €/MWh entre 2004 et 2010, soit une multiplication par cinq du montant.

Cependant, la CSPE appliquée ne couvre pas les charges de service public qui augmentent avec l'accroissement de la part de production

d'électricité verte. Pour des raisons purement politiques, le Gouvernement contient la hausse et ne suit pas les propositions de la CRE (courbe rouge sur le graphique). Ce choix a pour conséquence d'alourdir les charges d'EDF, du fait du manque à gagner entre les tarifs de rachat et la rémunération de la CSPE.

Enfin, une approche rapide (voir tableau ci-dessous) permet de noter qu'entre 2004 et 2016, le surplus payé pour l'éolien et le solaire via la CSPE représente plus de 20 milliards d'euros pour une production de 172 TWh, soit une subvention de 122 €/MWh produit. Cela ne comprend pas les aides à l'investissement obtenues de l'Europe, de l'État ou des collectivités territoriales... et dans tous les cas, représente un montant significativement plus élevé que ce qui sera versé pour HPC en Angleterre...

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Part ENR contrats achats metropole (millions €)	201,3	89,1	110,7	322,5	-4,8	559,9	706,7	1346	2462	2913	3495	3944	4799	20945
Volume élec. produit par éolien et photovoltaïque (TWh)	3,9	4,3	2,3	4	5,6	7,8	10,2	13,7	18,9	20,5	22,9	28,5	29	172

À lire pour aller plus loin

Pour mieux comprendre les coûts engendrés par un scénario 100 % renouvelables avec les technologies disponibles actuellement, je vous invite à lire l'étude de Jean-Marc Jancovici « 100 % renouvelable pour pas plus cher, fastoche ? » que vous retrouverez sur son site <https://jancovici.com>



Christian TAXIL

taxil.ca@gmail.com

+336 64 78 24 38